

Concertation projet RATP phase 2 : le courrier du collectif à la présidente de la RATP.

La RATP a démarré les démarches administratives pour relancer la phase 2 du projet. Ces démarches ont démarré par une phase de concertation qui s'est déroulée au mois d'octobre.

Le collectif s'est positionné lors de cette concertation par un courrier adressé à Mme Guillouard, Présidente-Directrice générale de la RATP. Vous trouverez le courrier [ici](#).

Dans ce courrier, nous réaffirmons notre opposition déterminée au projet sur :

- le nombre de voies de garage nécessaires et la pertinence des voies 10 et 4T
- l'ensemble des murs enterrés et le risque hydraulique global associé
- la compréhension du rôle des voies de garage à Saint-Rémy dans l'amélioration de la fiabilité du RER B.
- l'absence d'alternative dans le projet.

Nous demandons :

- La justification du déficit réel de voies de garage.
- La modification du projet pour les voies 10 et 4T qui cristallisent les critiques.
- La réalisation d'une étude d'impact globale sur l'ensemble du projet incluant la phase 1.

Nous rappelons nos propositions alternatives suivantes :

- L'utilisation du tiroir de retournement à Orsay pour le garage nocturne d'un train qui serait ainsi prêt pour un départ commercial de ce terminus.
- La considération du site de Massy qui, selon le SDRIF 2013, prévoyait l'implantation de voies de garage supplémentaires pour le RER B sur le site dit « CEMEX ».
- La voie 4 telle que prolongée aujourd'hui pourrait constituer un tiroir de retournement pour les voies 6 et 8 créées sans empiéter sur la réserve naturelle régionale.